



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mai 2024
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quatorzième session

New York, 7-9 août 2024

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Repère de référence géodésique mondial

Repère de référence géodésique mondial

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale les rapports établis par le Sous-comité de la géodésie et le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, qui pourront être consultés, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/14th-session/>). Le Comité est invité à prendre note des rapports et à exprimer ses vues sur les progrès accomplis par le Sous-comité et le Centre pour tenter de remédier de manière concertée aux problèmes complexes auxquels se heurte la communauté géodésique mondiale, pour assurer la pérennité et la qualité à long terme du repère de référence géodésique mondial et pour appliquer la résolution 69/266 de l'Assemblée générale.

Résumé des rapports

À sa treizième session, tenue à New York du 2 au 4 août 2023, le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale a adopté la décision 13/106, dans laquelle il a accueilli avec satisfaction l'action menée pour continuer d'appliquer la résolution 69/266 de l'Assemblée générale, en date du 26 février 2015, et mieux faire comprendre et apprécier l'importance cruciale du repère de référence géodésique mondial en tant que fondement essentiel de l'infrastructure géospatiale et en matière d'observation de la Terre à l'échelle mondiale. Il s'est également félicité de la création et de l'inauguration du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies sur le campus des Nations Unies à Bonn (Allemagne) en mars 2023 et a pris note qu'en tant que première ressource consacrée à soutenir l'application de la résolution 69/266 le Centre constituerait une plateforme importante pour encourager les investissements dans l'infrastructure géodésique, améliorer la coopération internationale, fournir une assistance technique et des services de développement des capacités et favoriser plus de planification et de coordination internationale afin de renforcer les partenariats et les possibilités offertes par la géodésie.

* E/C.20/2024/1.



Le Comité a pris note du mandat révisé du Sous-comité et de la création de trois nouveaux groupes de travail et s'est félicité de la création du Comité consultatif international du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, qui fournirait les orientations et les conseils nécessaires à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'examen du programme de travail annuel de fond du Centre, de manière transparente et inclusive. Il a réaffirmé qu'il importait de consulter les États Membres et de les faire s'impliquer pour déterminer leurs besoins opérationnels en matière de géodésie, et engageait le Sous-comité à collaborer avec les comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et les partenaires concernés.

Dans son rapport, le Sous-comité de la géodésie rend compte des activités qu'il a menées pendant l'intersession et des résultats de sa quatrième réunion plénière, accueillie par le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies sur le campus des Nations Unies à Bonn en mars 2024. La réunion a rassemblé des représentantes et représentants des États Membres siégeant aux comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, des membres d'organisations internationales et régionales et d'institutions de recherche en géodésie et d'autres parties prenantes. Les personnes présentes ont salué le rôle de coordonnateur que jouait le Centre au niveau mondial, tout en faisant observer qu'il restait beaucoup à faire pour que les messages émis à l'échelle mondiale soient pertinents pour les comités régionaux de l'Initiative et les États Membres. Chaque comité régional dispose d'un groupe de travail ou d'une communauté d'intérêts axés sur la géodésie qui a présenté un rapport sur sa région à l'occasion de la réunion.

Dans son rapport, le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, conjointement avec son comité consultatif international, fait le point sur sa première année d'activité. Il indique s'être employé à collaborer étroitement avec le Sous-comité de la géodésie pour comprendre les besoins opérationnels des États Membres dans le domaine de la géodésie. Cette collaboration a notamment consisté à organiser neuf « tournées d'écoute » virtuelles et deux sessions de consultation d'experts en présentiel, auxquelles se sont inscrits plus de 550 participants provenant de 110 États Membres, dont des représentantes et représentants du secteur public et des secteurs de la science, de la politique et de la défense, et des membres d'organisations partenaires. Les besoins opérationnels des États Membres en matière de géodésie, recensés dans le cadre d'une évaluation, ont été traduits en buts, objectifs et activités dans ce qui constitue le premier plan de développement conjoint pour la géodésie mondiale. Ce plan se compose de mesures visant à stabiliser et à renforcer la chaîne d'approvisionnement mondiale en géodésie. L'évaluation des besoins mondiaux en matière de géodésie et le plan de développement conjoint accompagnent le présent rapport en tant que documents de référence.

Dans son rapport, le Centre examine les efforts qui sont faits pour démontrer l'importance que revêt la géodésie. Il indique notamment avoir produit un document sur les risques cachés, dans lequel il se penche sur les faiblesses de la chaîne d'approvisionnement mondiale en géodésie pouvant avoir des conséquences catastrophiques pour les infrastructures critiques et les économies nationales. Le document est joint au présent rapport à titre informatif. Dans son rapport, le Centre estime que les États Membres, les comités régionaux et les organisations internationales et régionales de géodésie jouent un rôle décisif dans la communauté géodésique. Il souligne en particulier l'immense contribution des États Membres et des organisations à la mise en place, à l'exploitation et au maintien de certains éléments vitaux de la chaîne d'approvisionnement mondiale en géodésie, contribution

dont il salue les mérites dans le cadre de son nouveau programme de partenariat, lequel est présenté dans un document de référence joint au présent rapport.
